

Communiqué de presse – 11 juin 2026

Mobilisation des Fédérations d'employeurs du Secteur à profit social : les besoins augmentent plus vite que les moyens pour y répondre

A l'occasion du gouvernement conjoint entre la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles de ce 11 juin, l'UNIPSO - Union des Entreprises à Profit Social – mobilise, pour la première fois, ses fédérations d'employeurs. Une mobilisation inédite qui s'explique par l'ouverture d'une séquence critique pour l'avenir du Secteur à profit social. Entre la réforme des aides à l'emploi et les arbitrages budgétaires à venir, les décisions qui seront prises dans les prochaines semaines auront un impact direct sur l'emploi et sur la capacité des services à répondre dès demain aux besoins de la population.

11 juin à mi-octobre 2026 : une séquence décisive ?

- 11 juin : Examen, en 2^{ème} lecture, de la réforme APE. Fixation de l'orientation politique définitive ; Et en 1^{ère} lecture, l'accord de coopération entre la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- 16 juillet : dépôt par les ministres des textes qui fixeront la façon dont les moyens issus de la réforme APE seront intégrés dans différentes politiques (santé, jeunesse, etc). Pourtant, les concertations viennent à peine de débuter et aucun texte n'a encore été présenté aux acteurs concernés ;
- Automne 2026 : Conclave budgétaire pour trouver 2 milliards d'euros. Annonce que nos secteurs devront contribuer une nouvelle fois à l'effort, alors que nous sommes déjà dans un train d'économies en 2026.

Trois échéances majeures qui se succèdent et qui détermineront les moyens de nos employeurs pour remplir leurs missions.

Notre responsabilité en tant qu'employeurs

L'UNIPSO est pleinement consciente des contraintes budgétaires auxquelles les pouvoirs publics sont confrontés et reconnaît la nécessité d'assurer la soutenabilité des finances publiques. Néanmoins cet objectif ne peut se traduire par une fragilisation des acteurs qui s'organisent pour assurer quotidiennement des missions essentielles pour les citoyens.

C'est précisément parce que nous assumons cette responsabilité d'employeurs que nous tirons aujourd'hui la sonnette d'alarme. Pour les employeurs, gérer, c'est anticiper. Anticiper les recrutements, les investissements, l'organisation des services, la sécurisation des emplois ou encore l'accompagnement des bénéficiaires. Cela suppose de disposer d'un cadre prévisible et de connaître les moyens qui seront effectivement disponibles demain. Or les annonces d'économie récentes et les incertitudes qui entourent la réforme des aides à l'emploi (APE) alimentent aujourd'hui de fortes inquiétudes dans des secteurs déjà confrontés à une augmentation constante des besoins sociaux.

Un secteur déjà sous pression

Cette situation interpelle directement les employeurs. Les pouvoirs publics leur ont confié une mission essentielle : répondre aux besoins fondamentaux de la population. Santé, accompagnement, culture, insertion, accueil de l'enfance, aide à la jeunesse, santé mentale, handicap, maison de repos, aide à domicile, culture, etc

Or, partout sur le terrain, ces besoins augmentent. Dans le même temps, les employeurs font face à une accumulation d'incertitudes quant à leur capacité à gérer leurs organisations, les travailleurs et par conséquent, les services rendus à la population. « *On nous dit que nous vivons au-dessus de nos moyens. La réalité, c'est que notre société vit en dessous de ses besoins*¹ » constate Frederic Possemiers, Secrétaire général à l'UNIPSO. « *Les besoins explosent. Ce*

¹ Les besoins sociaux augmentent partout et dans tous les domaines :

- D'ici 2050, les plus de 80 ans représenteront **près de 10 % de la population wallonne**, soit le double de 2015
- **30 à 35 % des jeunes** présentent aujourd'hui des symptômes d'anxiété ou de dépression
- Près de **4.000 enfants** sont en attente d'une prise en charge dans l'aide à la jeunesse
- Le taux de couverture des crèches plafonne à **39,4 %** en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Près de **20 % des 18-24 ans** vivent sous le seuil de pauvreté
- Plus de **2.000 personnes** en situation de handicap sont aujourd'hui en attente d'une prise en charge adaptée.

que nous voyons sur le terrain, c'est une demande sociale qui augmente partout, tout le temps et des équipes déjà à bout de souffle », ajoute-t-il.

Un triple risque pour les employeurs ...

Les inquiétudes sont d'autant plus fortes que plusieurs facteurs risquent aujourd'hui de se cumuler. Derrière la réforme APE, ce sont des milliers d'emplois² et des services à la population qui sont concernés. *« Les APE, ce ne sont pas des lignes budgétaires abstraites. Derrière ces moyens, il y a des éducateurs, des puéricultrices, des assistants sociaux, des milliers de travailleurs qui assurent chaque jour des services essentiels à la population »,* rappelle-t-il.

C'est pourquoi, il est de notre responsabilité, en tant que représentant d'employeurs d'alerter les pouvoirs publics sur le triple risque qui pèse sur une majorité d'employeurs : des économies dans certaines politiques essentielles, une réduction des moyens consacrés aux aides à l'emploi, et une redistribution des ressources entre secteurs qui pourraient fragiliser certains acteurs.

Aux conséquences concrètes pour les citoyens

Pour les employeurs, l'enjeu dépasse largement les seules questions budgétaires et mettent en garde contre des conséquences concrètes et immédiates : des pertes d'emplois (voire la viabilité de certaines associations), des délais d'attente plus longs, une accessibilité réduite à certains services, une pression accrue sur les équipes de terrain et une qualité de prise en charge de la population qui pourrait se dégrader. *« Nous ne pourrions pas absorber des économies sur nos frais de fonctionnement et en même temps sur l'emploi »,* alerte le Secrétaire général.

Les moyens consacrés au secteur à profit social ne sont pas seulement une dépense, mais un investissement dans la santé, l'enfance, l'autonomie, l'inclusion et la cohésion sociale. Ils contribuent également au dynamisme économique en soutenant l'emploi, l'activité économique et la consommation. *« Attention à ne pas résoudre un problème budgétaire à court terme en créant des difficultés sociales plus importantes à moyen terme. Les besoins ne disparaissent pas parce que les moyens diminuent. Si notre société choisit de réduire sa capacité à y répondre, alors ce choix mérite un débat démocratique transparent, car il engage bien davantage que l'équilibre d'un budget »,* conclut Frédéric Possemiers.

Cette mobilisation vise précisément à éviter que ces conséquences ne deviennent une réalité et ne constitue pas une remise en cause du dialogue avec les pouvoirs publics. Au contraire. Les employeurs appellent à renforcer et à dynamiser une réelle concertation, de la visibilité et un signal clair quant à la volonté de sécuriser les missions essentielles qu'ils assurent au quotidien.

Détails pratiques du rendez-vous

- ✓ Date : Jeudi 11 juin 2026 en marge du Gouvernement conjoint Wallonie – Fédération Wallonie-Bruxelles
- ✓ Heure : 9h45
- ✓ Fin de l'action : 11h30
- ✓ Adresse : Place Surllet de Chokier 15-17 à 1000 BRUXELLES (siège du Gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles)

Une délégation de nos Fédérations sera reçue de 10h30 à 11h par la Ministre-Présidente de la FWB et le Ministre-Président de la Wallonie.

² Environ 74.000 travailleurs concernés au total représentant près de 1.3 milliard d'euros de soutien public annuel.

CONTACTS

Frédéric Possemiers

0497.23.57.63

Secrétaire général

Didion Maëlle

0497.83.30.74

Responsable communication et presse

UN MOT SUR UNIPSO

L'UNIPSO est la confédération intersectorielle des employeurs du secteur non marchand en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle représente 31 fédérations d'employeurs du secteur public et privé. Celles-ci sont actives dans le domaine de l'enseignement, le socioculturel, l'environnement, la santé, l'insertion socioprofessionnelle, l'action sociale et celui des mutualités. L'accueil et l'hébergement des personnes âgées, handicapées et fragilisées, l'emploi adapté aux personnes handicapées, l'aide et les soins à domicile, l'aide à la jeunesse et la petite enfance sont également des secteurs qu'elles investissent. En termes d'emploi, le secteur à profit social représente 20% de l'emploi total wallon, soit plus de 12.000 entreprises en Wallonie et plus de 216.000 travailleurs.